



## Véranda, solarium, galerie et balcon en zone résidentielle

Ce document présente une version simplifiée de la réglementation d'urbanisme. En cas de contradiction, le règlement municipal prévaut.

Pour la construction ou la transformation d'une véranda, solarium, galerie et balcon, vous devez vous procurer un permis au service d'urbanisme. Le coût du permis varie entre 25\$ et 75\$ selon la dimension.

Durée valide du permis : 12 mois

### VÉRANDA :

Une véranda est une galerie ou un balcon couvert, vitré et disposé en saillie à l'extérieur d'un bâtiment et servant uniquement au séjour et aucunement utilisé comme pièce habitable (3 saisons), donc ne doit pas être isolée.

La véranda est autorisée à l'intérieur des cours latérales et de la marge arrière. Elle est aussi permise dans la marge avant pourvu que l'empiètement dans la marge n'excède pas 2m (6'6").

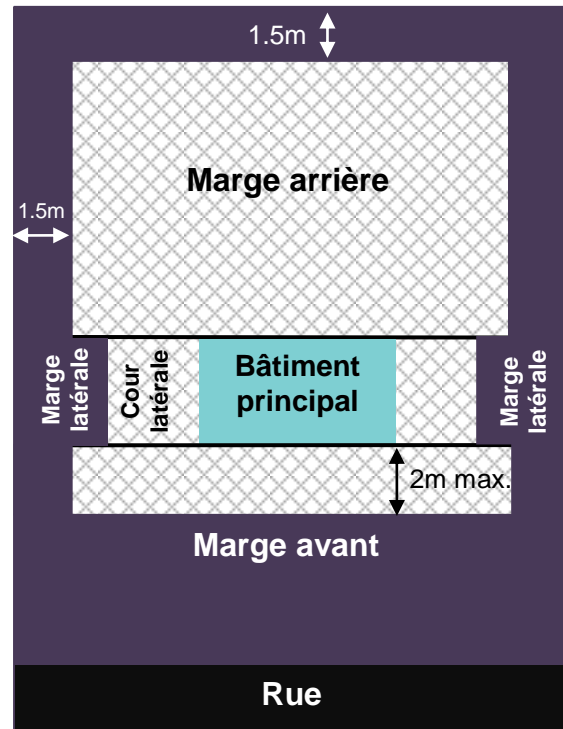
### SOLARIUM :

Un solarium est un balcon couvert fermé disposé en saillie ou non, à l'extérieur d'un bâtiment et servant uniquement au séjour et aucunement utilisé comme pièce habitable (3 saisons), donc ne doit pas être isolé.

Un solarium est autorisé à l'intérieur des cours latérales et de la marge arrière. Il est aussi permis dans la marge avant pourvu que l'empiètement dans la marge n'excède pas 2m (6'6").

### GALERIE ET BALCON :

Les galeries et les balcons sont autorisés à l'intérieur des marges latérales et arrière, mais doivent être situés à un minimum de 2m (6'6") des lignes de terrains. Ils sont aussi permis dans la marge avant pourvu que l'empiètement dans la marge n'excède pas 2m (6'6").



### Revêtement extérieur

Le revêtement extérieur doit s'harmoniser avec celui du bâtiment principal, être neuf et être conforme au règlement de zonage #345-A-88

### Code national du bâtiment :

Les travaux doivent être conformes au Code national du bâtiment 1990 (ex. : la hauteur des garde-corps, l'espace entre les balustres, etc.)

Au plaisir de vous servir!



Véranda, solarium, galerie et balcon en zone résidentielle

Réservé au service d'urbanisme

Matricule : \_\_\_\_\_ Zonage : \_\_\_\_\_ No lot : \_\_\_\_\_

Adresse des travaux : \_\_\_\_\_

Identification :	Propriétaire	Requérant
Nom :	_____	_____
Adresse :	_____	_____
Téléphone :	_____	_____

Documents à joindre à la demande

Croquis d'implantation et plan détaillé

- Indiquer les mesures (superficie, distances entre les limites de propriété)
- Plan de construction détaillé

Auto construction      Ou       Entrepreneur

Nom : _____	Adresse : _____
Ville : _____	Code postale : _____
Téléphone : _____	Télécopieur : _____
R.B.Q. : _____	

Coût (une estimation des matériaux et de la main-d'œuvre) : \_\_\_\_\_

Durée des travaux

Début : \_\_\_\_\_ Fin : \_\_\_\_\_

Signature du propriétaire ou du requérant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_